

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Marseille est une ville ouverte et cosmopolite. Il est donc naturel que son école d'art favorise la mobilité internationale des étudiants et des enseignants. C'est ainsi que l'ESADMM participe au programme Erasmus depuis 1994.

La mobilité internationale n'est pas obligatoire mais fortement encouragée. Sur un potentiel de 60 étudiants inscrits en 4ème année (Master 1), 40 déposent une candidature pour un séjour d'études à l'étranger. L'ESADMM a mis en place un environnement administratif et pédagogique entièrement consacré à l'organisation et au suivi des échanges internationaux. Elle est à ce jour une des écoles d'art et de design en France où les échanges sont les plus actifs.

Le choix de ses partenaires tient compte du contexte particulier des écoles à l'étranger, de la qualité de leur enseignement, de la garantie qu'elles donnent à nos étudiants d'une immersion dans une culture donnée, sans rupture mais valorisant les acquis. A ce jour, 48 établissements d'enseignement supérieur en art et en design sont partenaires de l'ESADMM. On les trouve principalement en Europe mais aussi en Asie, Afrique, Amérique Latine. Les étudiants sélectionnés sont tous inscrits en Master 1. C'est la "phase projet" d'une durée de deux ans, après un cycle de 3 ans (Licence). Ils reçoivent tous une aide financière de l'ESADMM, certains de la région PACA selon des critères liés à l'âge et aux revenus. Quand ils partent dans le cadre du programme Erasmus, ils bénéficient également de la bourse afférente. Les enseignants et les autres membres du personnel ont tous la possibilité de faire une mobilité à l'étranger, soit d'enseignement, soit de formation, vers la destination de leur choix. Les subventions Erasmus attribuées à notre école dans ce cadre sont très réduites (1 pour la STA et 1 pour la STT). C'est donc sur projet précis, élaboré avec l'école d'accueil et en privilégiant les primo candidats que la sélection se fait. Notons, pour les étudiants, qu'aux séjours encadrés par une structure s'ajoutent des séjours libres, hors partenariat. Leur finalité est la confrontation à des pratiques artistiques et à des cultures multiples et la découverte de lieux de création contemporaine, dynamiques et hors circuit traditionnel. Ces séjours sont soutenus par l'ESADMM et font également l'objet d'une évaluation et d'une reconnaissance pédagogique.

Les premiers partenariats de l'école ont été initiés par les étudiants eux-mêmes, dans les deux sens. L'ESADMM occupe une place privilégiée en province par son attractivité auprès des étudiants étrangers. Il convient de préciser que le nombre d'étudiants accueillis dans notre école dans le cadre des échanges internationaux est relativement élevé et constant. Ils viennent y chercher un enseignement pluridisciplinaire et des pratiques artistiques multiples. Notons également que ces étudiants "invités" sont totalement intégrés au sein des studios et des ateliers, que l'ensemble des pratiques leur sont ouvertes et qu'ils bénéficient des mêmes opportunités de déplacements en groupe que les étudiants inscrits dans le cursus. De plus, une exposition collective est organisée chaque année dans la galerie de l'école, située en centre-ville. Elle est l'occasion de montrer à un large public les œuvres que ces étudiants internationaux ont réalisées le temps d'un semestre ou deux passés à l'ESADMM. Un document vidéo ou photographique est ensuite envoyé à tous nos partenaires à l'étranger. Il témoigne de l'engagement et du soutien que notre école accorde aux échanges internationaux.

Enfin, notre école est site pilote en France pour l'accueil des étudiants sourds et malentendants. Toutes les pratiques théoriques où sont inscrits ces étudiants bénéficient d'un interprétariat en langage des signes. La région PACA majore son aide à la mobilité sortante pour les étudiants handicapés. Nous accueillons aussi des étudiants sourds dans le cadre de nos programmes d'échanges (comme, pour 2012/2013, avec notre partenaire en Turquie).

En janvier 2012 notre école a changé de forme juridique, passant d'une régie municipale à un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC). Cette nouvelle autonomie de gestion doit, dans le cadre des accords de Bologne, permettre de développer des diplômes conjoints au plan européen et de favoriser la mise en place d'un système lisible et comparable des diplômes, une coopération européenne en matière d'évaluation et d'assurance qualité, renforçant ainsi l'attractivité de l'Europe. Grâce à ces accords, le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique, bac+5 (DNSEP) obtient le grade de Master 2 et accède à une reconnaissance internationale.

Au sein de l'EPCC ont été mis en place un Conseil d'Administration et un Conseil Scientifique et Pédagogique où sont représentés les étudiants et des personnalités extérieures du monde de la culture et de l'économie. Diverses actions sont d'ores et déjà réalisées, d'autres sont en cours de réalisation :

- mise en oeuvre d'unités de recherche en art et en design, recrutement d'étudiants en post-master 2 (bac+8), recrutement de professeurs parmi les artistes de notoriété nationale et internationale, développement des enseignements interdisciplinaires, recrutement de docteurs pour les enseignements théoriques. Début 2012, a eu lieu le recrutement d'une coordinatrice des études auprès du directeur artistique et pédagogique.

Notre école accueille des intervenants de haut niveau, artistes internationaux (workshops, conférences...) et renforce le dispositif d'évaluation des étudiants (contrôle continu, bilan). Un projet transnational en design (AGORA), est en cours de réalisation ainsi que la création d'un dispositif de stages professionnalisants pour les étudiants de la 2ème à la 5ème années. Janvier 2012 a vu la création, au sein de l'ESADMM, d'un service de l'insertion professionnelle, d'un service des stages et d'un service du mécénat et la mise en place pour les étudiants de 5ème année d'un module d'enseignement sur la professionnalisation. Courant 2012 notre école a été à l'initiative de la création d'une structure rassemblant la plupart des enseignements "culture" de la région PACA (arts plastiques, musique, spectacle vivant, danse...). De nombreux partenariats avec les acteurs marseillais et régionaux en art et en design ont été mis en oeuvre et des commissions de travail et de décisions (séjours à l'étranger, aide aux projets des étudiants, expositions des diplômés...) ont été créées.